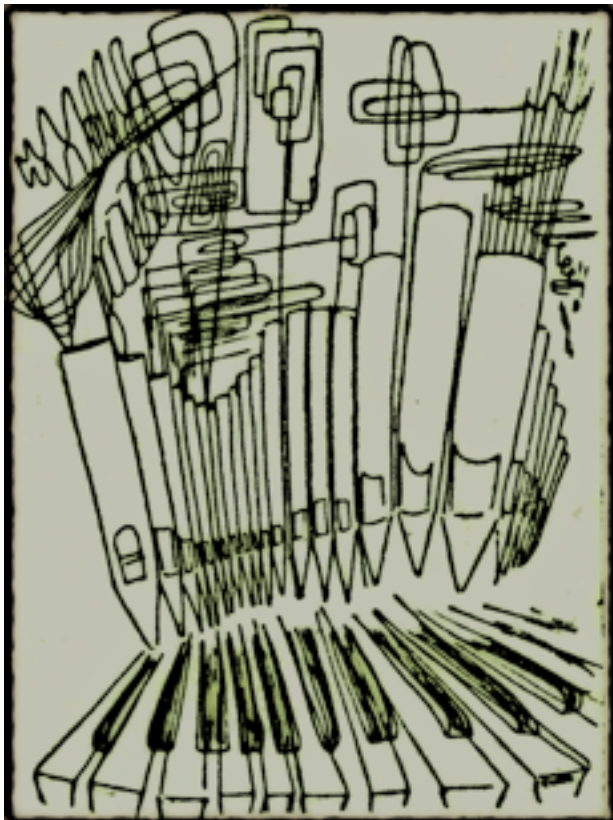


Sus aux sonorificateurs



Aucune manifestation de plus de 20 personnes sans des montages de haut-parleurs qui vous baffle et vous ensablent les deux oreilles.

Je ne sors plus sans mon sonomètre - instrument de mesure gratuit pour tous les possesseurs d'ordiphone - Dans un gymnase en ébullition, on frôle les 100 décibels. Ne parlons pas des stades. A un banquet de mariage, la musique s'oblige à vous empêcher de converser avec le convive en face de vous. Quant à la fête de la musique, on pense avec nostalgie aux premières années où les faiseurs de bruit n'avaient pas encore trouvé une prise électrique.

La sonorisation des manifestations publiques est affligeante. Le public se transforme en zombie. Personne ne se plaint, il s'agit d'une fatalité. Il semblerait que la réussite de la fête

est à la mesure du volume sonore.

Je propose que les cartons d'invitation et les portes des lieux de réunion affichent un indice de sonorabilité (mot-valise évoquant un son honorable) qui prévienne de l'ambiance électronique et engage les organisateurs sur le niveau sonore moyen et maximum auquel le public peut s'attendre. Pour faire simple, la sonorabilité pourrait s'exprimer par une grandeur facilement mesurable par les auditeurs, à l'aide de leur ordiphone (les mesures affichées par les applications sonomètres reflètent bien la gêne auditive des sons trop forts et il n'est alors pas nécessaire de faire appel à un attirail professionnel complexe). La mesure peut s'exprimer en dB reçus au centre de la zone sonorisée ou à 10m des sources sonores (pourquoi pas une petite application permettant d'incruster dans l'imagela mesure dans un enregistrement vidéo pris sur le vif ?).

La sonorisation des lieux d'importantes dimensions est complexe lorsqu'il s'agit de paroles. Comment rendre le message intelligible lorsque le même message arrive déphasé à

l'auditeur en provenance de plusieurs sources ? Les gares, les ports, les enceintes sportives, les foires sont très mal sonorisés. Curieusement, les églises commencent à être bien équipées. Les salles polyvalentes sont le lieu de tous les excès sonores. Comment sonoriser un parking à ciel ouvert sans gêner les riverains ?

L'heure semble à l'inflation de matériel de forte puissance (quel symbole !). Les logiciels de simulation de la propagation du son et des paroles n'ont pas vraiment intégré la dimension humaine des oreilles. A quand des sonorificateurs humbles qui auront compris qu'un haut-parleur doit avoir une portée limitée par le confort auditif de ceux qui sont les plus près et par les déphasages sonores (du fait de sources multiples ou d'échos) subis par ceux qui sont les plus loin ?

Envoyé le 13/10/2014 au Courrier des lecteurs du Monde.